

**Document à compléter et
à remettre avec le dossier d'inscription**

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Nom de l'élève :	Classe :
Prénom :	Code :

Externe Interne Demi-pensionnaire Boursier

Responsables légaux et financiers de l'élève

Mère

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance :

Adresse :

 domicile : _____

 portable : _____

Profession : _____

Nom et ville de l'employeur : _____

 travail : _____

Père

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance :

Adresse :

 domicile : _____

 portable : _____

Profession : _____

Nom et ville de l'employeur : _____

 travail : _____

Qui paye la demi-pension ou l'internat Père Mère Elève +18 Autre

Qui a fait la demande de bourses Père Mère Elève +18 Personne

AGRAFER LE RIB DU TITULAIRE DES BOURSES
pour leur versement

Il n'y a pas de prélèvement automatique

TSVP

Engagement à l'internat et la demi-pension 2021-2022

La tarification de la demi-pension et de l'internat est forfaitaire.

L'inscription à l'internat et à la demi-pension vaut pour l'année entière

A titre exceptionnel, un seul changement de régime pourra être autorisé par le Chef d'établissement en cours d'année scolaire, au moment d'un changement de trimestre.

Les demandes de changement de régime, doivent être formulées par écrit par le responsable légal de l'élève mineur ou par l'élève majeur à l'aide du formulaire à retirer auprès du service Gestion ou par courrier simple adressé au Chef d'établissement.

Ces demandes doivent être reçues au plus tard 1 semaine avant la fin du trimestre en cours, pour une prise en compte au trimestre qui suit.

Tout trimestre commencé est dû en totalité, sauf éventuelles remises d'ordre.

Le recouvrement des sommes impayées en fin de trimestre est assuré par voie d'huissier, tous frais à la charge de la famille, ou par saisie par voie réglementaire.

En cas de non paiement, Mme la Proviseure a également la possibilité de passer l'élève externe. Il devra alors acheter les repas de cantine au collège pour pouvoir manger au restaurant scolaire.

Le logiciel de calcul des factures de demi-pension et d'internat, et des avis de versement des bourses, permet leur envoi par courriel.

Veuillez noter ci-dessous l'adresse de la boîte du responsable du paiement des factures.

@

A noter que les relances et avis avant poursuites seront envoyés par courrier, le cas échéant

Les factures peuvent être payées en espèces, par chèque, par carte bancaire ou télépaiement

Je soussigné(e) responsable du paiement des factures pour
l'élève en classe de inscrit(e) en qualité de
(*) reconnaiss avoir lu et compris les conditions et modalités décrites ci-dessus et extraites du Règlement Régional du service d'hébergement et de restauration.

Je suis informé(e) qu'en cas de difficultés financières, je peux demander un dossier d'aide par le fonds social auprès du service de gestion et qu'il n'y a pas de condition de ressources pour en faire la demande.

Ruelle, le :

Signature

(*) : demi-pensionnaire ou interne